



TERRE D'AVENIR

Le mag de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

#

3

MARS 2024



Dossier > p.8

EN ROUTE POUR DE NOUVELLES MOBILITÉS

17

Grandir

Les chantiers jeunes

19

S'engager

Bassin d'orage Emile Zola

20

Préserver

Les Carrières de Glay



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

Édito.



Bienvenue dans ce troisième Terre d'Avenir dédié au thème des mobilités.

Notre territoire, à la fois périurbain et rural, est marqué par le poids de la voiture individuelle : elle représente à elle seule 80% des déplacements. Aussi, la CCPA veille à une politique de transport adaptée à cette réalité qui est bien différente de celle que connaissent les citoyens.

Tout d'abord, nous croyons à toutes les formes de mobilités partagées, comme le covoiturage ou l'autopartage.

Ensuite, nous partageons l'objectif de diversification de l'offre de transport : la CCPA s'est engagée dans des investissements sans précédent pour développer les transports collectifs et la mobilité douce. Plus de 300 000 € par an en actions, animations et cotisation à SYTRAL Mobilités et près de 4,3 M€ investis pour le développement d'axes structurants (pistes cyclables, voies vertes, aires de covoiturage...) d'ici la fin du mandat.

Parallèlement, nous maintenons la pression sur les autorités titulaires du pouvoir sur le ferroviaire (Région, SNCF Réseaux et Etat) et nous accompagnons le Département sur les routes pour l'apaisement des centres de Sain-Bel et de L'Arbresle.

Je remercie les collectifs de citoyens engagés aux côtés de la CCPA dans ces actions de longue haleine.

Pour conclure sur cette thématique, soyez assurés, mesdames, messieurs, que nous avons en commun la conviction que l'enjeu de la mobilité dans nos espaces ruraux et périurbain est majeur pour notre politique d'aménagement du territoire. Il s'agit de répondre à un impératif : le devoir républicain de garantir l'équité et la cohésion des territoires.

Pour aller plus loin, j'ajouterai que notre politique mobilités doit aussi nous permettre de continuer à mener nos autres engagements tout aussi importants. Le combat livré par les agriculteurs pour notre bien-être à tous ces dernières semaines en est un exemple. La CCPA développe, à leurs côtés, une politique active pour maintenir notre patrimoine, nos paysages, nos fermes et notre "bien manger".

Vous verrez dans ce numéro que toutes les transitions méritent d'être accompagnées et défendues : mobilités, agriculture, logement, accompagnement social, emplois, réduction des déchets, protection de la ressource en eau et progrès de l'assainissement...

Notre responsabilité est celle de maintenir un équilibre permanent pour permettre de faire perdurer le bien vivre ensemble qui nous est cher.

Pierre-Jean Zannettacci
Président de la Communauté de Communes
du Pays de L'Arbresle

Sommaire.

p3 #MonTerritoire

p4 En Bref

p8 Dossier : Nouvelles mobilités

p14 Au cœur de nos communes

p18 Temps Forts

p19 Projet : Bassin d'orange

p20 D'hier à aujourd'hui
Les Carrières de Glay

p22 Rencontre avec l'atelier
Lilobois

p23 On vous répond

Terre d'Avenir Magazine
édité par la Communauté de
Communes du Pays de L'Arbresle
117 rue Pierre Passemar
69210 L'Arbresle - 04 74 01 68 90
Directeur de la publication :
Pierre-Jean Zannettacci
Rédacteur en chef : Lucile Raynaud
Rédaction : Justine Dubois, Akiko
Matignon, Lucile Raynaud
Crédits photos : Service Communication
CCPA ; Nathalie Delmarre ; Valérie
Raduha ; Valentin Charre ; Jean Pierre
DURON ; Vecteezy ; Freepik.
Maquette : Pamplemousse
Mise en page : Service Communication
CCPA
Impression : ICA
Imprimé sur du papier PEFC
Distribution : Mediapost
Tirage : 17 000 ex.
Dépôt légal : ISSN : 2970-944X

Préserver.

Découvrez en images le Pays de L'Arbresle au travers des clichés pris par ses habitants.

Envie d'être publié ?
Livrez-nous votre vision du territoire en nous envoyant votre photo à :
mag@paysdelarbresle.fr



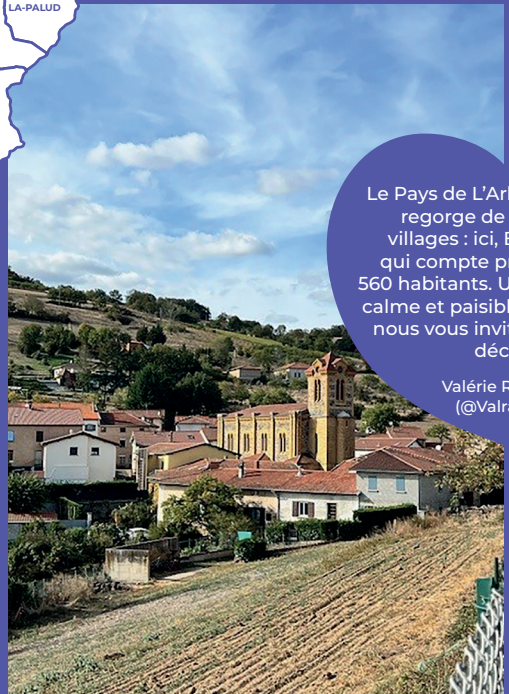
Le territoire a la chance de pouvoir compter sur des lieux naturels et verdoyants, comme ici au jardin des eaux, à Sarcey. Ancien site thermal, le jardin peut notamment se visiter au travers des Mercredis découverte, en compagnie des oies Aglae et Sidonie

Nathalie Delmarre
(@jardindeseaux)



Village de Pierres Dorées, Bully est une des 17 communes du territoire, où architecture et nature s'allient parfaitement.

Valentin Charre
(@valentincharre_)



Le Pays de L'Arbresle regorge de petits villages : ici, Bibost qui compte près de 560 habitants. Un lieu calme et paisible que nous vous invitons à découvrir

Valérie Raduha
(@Valradu68)

Grandir

Printemps des familles

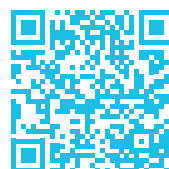
ON VOUS ATTEND !

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle mène une réflexion sur les questions liées à la Parentalité sur son territoire.

Ainsi, chaque année, les membres du Conseil Local Parentalité se mobilisent pour offrir aux familles du territoire un événement dédié, riche de propositions variées et de qualité, ouvert au plus grand nombre. Pour 2024, l'événement se renouvelle : retrouvez le Printemps des familles, du 2 au 11 avril, sur l'ensemble du territoire. Programme complet sur notre site internet ou en scannant le QR Code à droite.



POUR DÉCOUVRIR ET ACCÉDER
AU PROGRAMME



S'engager

Dératisation

UNE ACTION COMMUNE PLUS EFFICACE

Il est fréquent que les mairies soient sollicitées par les administrés pour des problèmes de présence de rats. Leur dératisation doit tout d'abord se faire par des gestes préventifs simples, du quotidien. Au-delà, les mairies et la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA) peuvent intervenir.

Comment intervenir individuellement ?

La prolifération de rats est souvent constatée à l'intérieur des propriétés. Aussi, il est demandé à chaque propriétaire de bien vouloir

faire le nécessaire, sans délai, pour dératiser : immeubles, caves, maisons, dépendances, comme la législation en fait l'obligation. Les rats affectionnent également les secteurs où des poules sont présentes (notamment du fait de la présence de nourriture au sol).

Quel est le pouvoir du maire à ce sujet ?

Le maire a le droit et le devoir de mettre les propriétaires d'immeubles en demeure de procéder à la dératisation sous peine de s'y voir contraints par une exécution d'office à leurs frais. Ce droit est lié à son pouvoir de police.

Quand et où peut intervenir la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle ?

Suite aux sollicitations des habitants, les communes peuvent faire une déclaration à

la CCPA. Celle-ci intervient, en moyenne, 5 fois par an sur les zones concernées. Cela touche principalement les réseaux unitaires (eaux pluviales mélangées aux eaux usées), les réseaux d'eaux usées strictes et les réseaux d'eaux pluviales, en lien avec sa compétence, pour installer les raticides. Les autres réseaux (notamment les réseaux privés d'eaux usées et d'eaux pluviales ainsi que les réseaux d'eaux pluviales non communautaires) doivent être traités par le propriétaire dudit réseau.



Se loger

Aides aux logements DE NOUVEAUX DISPOSITIFS



RENDEZ-VOUS SUR
[PAYSDELARBRESLE.FR](https://paysdelarbresle.fr) > RUBRIQUE LOGEMENT

La Communauté de Communes s'est engagée aux côtés de l'Agence nationale pour l'habitat (Anah), du Département et de Procivis pour apporter un soutien aux ménages les plus modestes face aux grands enjeux : rénovation énergétique, maintien à domicile, lutte contre l'habitat indigne et développement d'une offre locative à loyer modéré.

L'objectif de rénovation a été fixé à 197 logements pour un budget global

d'environ 5,5 millions d'euros pour le soutien financier des projets et l'accompagnement des ménages.

Le lancement officiel des dispositifs encadrant ces aides sur le territoire a eu lieu en septembre dernier, à Sain-Bel, en présence du sous-préfet, Monsieur Jean-Jacques Boyer, du maire de L'Arbresle et président de la Communauté de Communes, Monsieur Pierre-Jean Zannettacci, ainsi que du maire de Sain-Bel, Monsieur Raymond Revellin-Clerc.

Des permanences d'information sont organisées sur l'année 2024, par l'association Soliha, sur rendez-vous, à aidehabitatCCPA@soliha.fr ou au 04 74 05 35 75.

Se divertir

L'Archipel LE PROGRAMME COMPLET POUR LES VACANCES

L'Archipel vous a concocté un programme spécial pour les vacances de printemps ! Petits et grands, venez passer du bon temps dans nos trois espaces ouverts pendant toutes les vacances !



Plus de renseignements :
<https://archipel-aquacentre.fr>

Se divertir

Nouvelle saison DES DIMANCHES ÉLECTRIQUES

L'Office de Tourisme vous propose, de mars à octobre, des balades en petit groupe à VTT électrique au départ de L'Arbresle vers l'ensemble du territoire, sur différents formats : à la demi-journée, avec une dégustation dans un domaine viticole ou une micro-brasserie, ou bien à la journée entière avec un pique-nique de produits locaux pour le déjeuner.

Tarifs : de 25€ à 50€ par personne selon le format incluant la location du VTT électrique

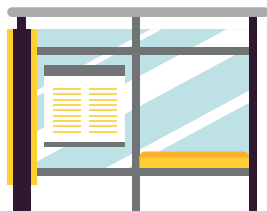


Infos et billetterie

<https://www.arbresletourisme.fr/balades-et-randonnees/a-vtt/dimanches-electriques/>

Se déplacer

Transports : NOUVEAUX SERVICES



Les lignes régulières Cars du Rhône 240, 241, 285 et 2EX ont évolué depuis le lundi 8 janvier avec des services supplémentaires, des horaires renforcés et des itinéraires optimisés.

Sur notre territoire, voici les mesures déployées :

- **Pour la ligne 241** : afin d'améliorer l'offre de transport entre L'Arbresle et Chevinay, via Eveux, Sourcieux-les-Mines et Saint-Pierre-la-Palud, quatre trajets supplémentaires sont ajoutés dans les deux sens de circulation du lundi au vendredi, et quatre trajets les samedi, dimanche et jours fériés
- **Pour la ligne 285** : elle est prolongée jusqu'à Sarcey - Mairie, via Saint-Germain-Nuelles ; les horaires sont modifiés pour une meilleure correspondance avec le réseau TER en gare de L'Arbresle. La ligne circule désormais 7 jours sur 7 avec des horaires le dimanche identiques à ceux du samedi.

Découvrez
les lignes
sur la carte
interactive



Economiser

Défi des familles ZÉRO DÉCHET



22 familles se sont inscrites pour participer au Défi "famille Zéro Déchet" 2024 qui a débuté le 17 janvier.

La CCPA, en partenariat avec Suez, propose 6 mois d'accompagnement pour découvrir de nouvelles astuces, devenir acteur du changement et... alléger ses poubelles !

Ce défi s'intègre dans le programme local de réduction des déchets du territoire. En effet, ce programme voté en 2021, définit des objectifs de

réduction des déchets ambitieux à atteindre d'ici 2026. Pour y arriver, plusieurs axes d'actions ont été définis, dont la sensibilisation à la réduction des déchets.

Ce défi "famille Zéro Déchet" permettra donc de prouver qu'il est possible de réduire la quantité de déchets que l'on génère au quotidien et d'insuffler une dynamique de changement sur le territoire !

Vous souhaitez en savoir plus et suivre l'aventure de nos familles ? Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

Economiser

Tous au COMPOSTAGE !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, en France, les collectivités sont dans l'obligation de proposer des solutions de compostage

C'est ainsi le moment idéal pour démarrer le compostage et obtenir un terreau de qualité. La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle propose des composteurs en bois (400L) au prix de 25€. Il est réservé aux personnes domiciliées sur le territoire, dans la limite d'un par foyer. Le composteur est distribué avec un bioseau et un guide sur le compostage. Un atelier d'initiation est également proposé pour bien démarrer son compost.

Plus de renseignements :
paysdelarbresle.fr > Rubrique compostage

S'engager

Plantation de haies SUR LE TERRITOIRE

En 2023, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a lancé un appel à projets pour la plantation de haies en milieu agricole sur le territoire. C'est dans ce contexte qu'a été organisée une inauguration au Jardin Fleurinois, fin janvier.

Ainsi, entre décembre 2023 et février 2024, ce sont près de 5,5 km de haies qui ont été plantées pour 5 500 arbres. Cet appel à projets est porté par les services Transition écologique et Agriculture et piloté par plusieurs élus. Il s'inscrit dans un contexte de changement climatique. En effet, il est essentiel de revenir à la plantation de haies pour protéger les cultures et les élevages du vent, leur offrant ainsi un abri naturel contre les intempéries ou le soleil, tout en limitant les ruissellements.

Plusieurs partenaires se retrouvent pour participer à cet appel à projets. Les plantations sont assurées soit par les Brigades Nature soit par la MFR d'Anse.

Le fonds Européen FEADER participe à hauteur de 80% au financement des projets.



Se divertir

Exposition REGARDS POUR L'HISTOIRE



Du 1^{er} mars au 30 avril, découvrez à l'Espace découverte du Pays de L'Arbresle l'exposition **"Regards pour l'Histoire, dessiner**

et filmer les procès de mémoire" issue des Archives Départementales Rhône Métropole en partenariat avec le Mémorial national de la prison de Montluc

Cette exposition est organisée par Les Amis du Vieil Arbresle.

Rendez-vous au 18-20, place Sapéon, à L'Arbresle.

Grandir

Les rendez-vous orientation DU POINT INFO JEUNESSE

Lors de ces rendez-vous orientation, un informateur jeunesse peut vous accompagner et présenter différentes ressources pour informer et réaliser des choix d'orientation éclairés !

Le PIJ est doté de différents outils :

- > **Parcoureo** : Outil complet, ludique et en ligne permettant de réaliser des tests d'orientation, de favoriser la connaissance de soi et de découvrir des métiers.
- > **IJ box** : Documentation certifiée par le label Info Jeunesse, permettant de s'informer sur différents sujets (métiers, orientation, vie quotidienne, emploi...). Des outils ludiques sont également disponibles sur cette ressource pour faciliter les recherches.
- > **Vidéos-témoignages de jeunes professionnels du territoire** : Chaque année, le PIJ part à la rencontre de jeunes professionnels du territoire pour les questionner sur leur métier et leur parcours d'étude.



Pour bénéficier d'un rendez-vous, il suffit de contacter le Point Information Jeunesse : pij@paysdelarbresle.fr ou au 04 74 72 02 19.



Se déplacer

EN ROUTE POUR DE NOUVELLES MOBILITÉS



Vivre au Pays de L'Arbresle, c'est d'abord pouvoir se déplacer. Pour faciliter le quotidien, réduire la congestion routière et lutter contre la pollution de l'air, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle développe les modes actifs, offre de nouvelles solutions de mobilité et réalise des aménagements.

Quatre ans après l'application de la loi d'orientation des mobilités (LOM) qui a renouvelé la gouvernance des politiques de mobilité, de nouveaux modes de déplacements sont en cours de développement avec comme fil conducteur les transitions environnementales et les besoins sociaux.

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), la CCPA a dorénavant l'opportunité d'élaborer sa propre stratégie en matière de mobilité. Dans ce cadre, faciliter les déplacements reste une priorité pour la Communauté de Communes, surtout sur notre territoire aux portes de la Métropole de Lyon. Ce dossier présente les améliorations qui ont été portées en ce domaine par la CCPA et les objectifs que se sont fixés les élus communautaires, dans le cadre de notre projet de territoire pour : sécuriser le trafic automobile, améliorer l'offre de transports collectifs et encourager les alternatives à la voiture. Et cela, toujours dans une démarche éco-responsable.

Le Pays de L'Arbresle est fortement impliqué en matière de mobilité avec un objectif clair : bâtir une offre de transport moderne et performante comme alternative au « tout voiture ». La CCPA met en place des aménagements qui donnent plus de place aux modes de déplacement actifs tels que le vélo ou encore la trottinette. L'offre de transports répond à des logiques multiples, sociales et économiques. Ces dernières évoluent, entraînant une nécessaire adaptation de l'offre. En termes de développement économique, les transports publics sont un levier pour renforcer l'attractivité du territoire. Chaque année, la collectivité définit les projets prioritaires à déployer.

“ NOTRE OBJECTIF EST DE FACILITER
ET SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS POUR TOUS ”



Virgine CHAVEROT

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DES MOBILITÉS & TRANSPORT

QUELS SONT LES ENJEUX DE LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE ?

La mobilité est un sujet du quotidien pour tous les habitants. Le premier objectif est d'améliorer l'accès aux commerces, aux services de santé, aux écoles, aux loisirs, mais aussi aux zones d'emploi. Notre collectivité doit agir pour réduire le coût de la mobilité pour le budget des ménages, sécuriser tous les déplacements, et encourager des modes plus écologiques et bénéfiques pour la santé. Sur notre territoire étendu et plein de reliefs, le défi est de taille !

POURRIEZ-VOUS NOUS PARLER DE LA POLITIQUE GLOBALE MOBILITÉ DE LA CCPA ?

La CCPA a pris la compétence mobilité en 2021 pour agir sur le covoiturage, la mobilité solidaire et les modes actifs (vélo, trottinette et marche à pied).

Elle partage cette compétence avec Sytral Mobilités qui gère les transports scolaires et le réseau de cars.

En concertation avec les 17 communes, et en nous appuyant sur l'expertise d'usage des acteurs locaux, nous avons déterminé dès le départ les projets prioritaires. Le Schéma Directeur Vélo du Pays de L'Arbresle, adopté en juin 2023, projette un réseau cyclable sécurisé sur l'ensemble du territoire. Les premières réalisations sont déjà visibles à Lentilly avec un itinéraire sécurisé depuis le collège Jacques Coeur jusqu'à La Tour de Salvagny, à L'Arbresle sur l'avenue du 11 novembre près du collège des 4 vents, mais aussi à Courzieu avec les stations de vélos électriques en libre-service VELPAR. Plus de 300 arceaux vélos ont été déployés sur les communes.

Nous favorisons également le covoiturage avec la création de 84 nouvelles places réservées sur le territoire.

Les élus de la CCPA portent aussi les enjeux du territoire sur le ferroviaire, comme le besoin d'extension du tram-train jusqu'à la Giraudière.



QUELLES ACTIONS ENVISAGEZ-VOUS POUR L'AVENIR ?

Nous allons continuer à favoriser la pratique du vélo en créant une première voie verte le long de la Brévenne jusqu'à Sain-Bel, et une seconde à la Ponchonnaire entre Savigny et L'Arbresle. D'autres projets sont étudiés pour sécuriser les itinéraires cyclables entre Sain-Bel et Saint-Pierre-La-Palud, et entre le hameau de la Brévenne et le centre-bourg de Bessenay. Au printemps, deux nouvelles stations de vélos électriques en libre-service vont ouvrir à Dommartin et à Lentilly Charpenay. La CCPA soutient l'ensemble des communes dans leurs projets de sécurisation des modes doux dans les centres bourgs. Sur le covoiturage, nous étudions l'adhésion à une plateforme unique, avec un système incitatif de gratification des conducteurs.

Bon à savoir



Depuis 2022, la CCPA a intégré

SYTRAL
MOBILITÉS

Au sein de Sytral Mobilités, nous pouvons agir directement pour améliorer le réseau de transports en commun.

Une première ligne 285 dessert désormais les communes de Savigny, Saint-Germain-Nuelles et Sarcey en passant par la gare et l'hôpital de L'Arbresle.

D'ici fin 2024, de nouvelles lignes seront créées : la ligne 218 permettra de relier L'Arbresle et Fleurieux-sur-L'Arbresle à Lozanne et Villefranche-sur-Saône. La ligne 143 traversera la vallée de la Brévenne en desservant le centre de Bessenay. La ligne 122 reliera Dommartin à la Tour de Salvagny ou Marcy l'Etoile, jusqu'à Vourles. Enfin, la ligne TCL 98 sera étendue depuis Marcy l'Etoile jusqu'à la gare de Sain-Bel, en passant par Lentilly et Sourcieux-les-Mines.

D'ici 2025, Sytral Mobilités prévoit l'unification de son réseau et de la tarification sous la marque unique TCL.



Focus sur

La carte interactive DÉDIÉE À LA MOBILITÉ



Elle recense l'ensemble des services existants (bus, train, location de vélo...) mais aussi chaque type de stationnement vélo précisément géolocalisé. Elle est accessible sur le bas de la page « se déplacer » du site internet de la CCPA ou en scannant le QR Code.



L'AMI, un service solidaire

L'AMI (Aide à la mobilité individuelle) est un service de transport à la demande mis en place en 2015 sur le territoire. Il compte chaque année près de 150 usagers qui l'utilisent pour les déplacements du quotidien (accès aux commerces, rendez-vous de santé, activités Maison Sport Santé...). L'inscription au service se fait à la mairie de votre commune de résidence, sous réserve de remplir les conditions d'inscription.



Plus de renseignements : paysdelarbresle.fr > Rubrique Mobilités/déplacements

Développement du covoiturage

84 places de covoiturage ont été créées sur le Pays de L'Arbresle en 2023, dans les communes de Bibost, Saint-Julien-sur-Bibost, Savigny, L'Arbresle, Dommartin, Saint-Germain-Nuelles, Saint-Pierre-La-Palud, Sourcieux-Les-Mines et Lentilly. Une nouvelle aire sera créée au printemps 2024 dans la zone des Martinets, à proximité de la station de lavage. Elle viendra compléter le maillage du territoire pour faciliter la pratique du covoiturage. La mise en place d'une plateforme de mise en relation de covoitureurs est en cours d'étude par Sytral Mobilités.



LA MOBILITÉ EN CHIFFRES

30 km

c'est la longueur du réseau cyclable structurant inscrit au Schéma Directeur Vélo.

12 %

c'est la part d'usagers du tram-train qui viennent à la gare de Lentilly en vélo. Côté piétons, c'est à L'Arbresle que la marche est la plus utilisée avec 48% des usagers du tram-train qui viennent à la gare à pied.

4

c'est le nombre de nouvelles lignes de bus qui seront créées par Sytral Mobilités sur la CCPA en septembre prochain. Elles iront jusqu'à Villefranche-sur-Saône, Marcy-l'Etoile, Vourles et Saint-Symphorien-sur-Coise.

Aide à l'achat, location, aménagements :

LE PAYS DE L'ARBRESLE VOUS PROPOSE UN ÉVENTAIL DE SERVICES POUR VOUS METTRE AU VÉLO !

Adopté le 29 juin 2023 en Conseil Communautaire, le Schéma Directeur Vélo prévoit la stratégie de développement de l'usage des modes actifs sur le Pays de L'Arbresle pour les prochaines années. Il contient notamment la carte du futur réseau cyclable qui desservira les communes, mais aussi les services vélo à mettre en place pour permettre à tous les habitants d'accéder au vélo électrique.



AIDE À L'ACHAT VÉLO ÉLECTRIQUE

En 2023, ce sont près de 200 vélos qui ont été subventionnés. L'aide à l'achat de 250 € a été reconduite pour l'année 2024, au profit de vélos électriques, vélos spéciaux ou kit d'électrification à moins de 3 000 €, qu'ils soient neufs ou d'occasion.

Cette aide a pour objectif de faciliter l'équipement en vélo électrique des foyers du territoire de la CCPA. En effet, ils sont souvent plus chers qu'un vélo classique, mais plus adaptés au contexte rural/périurbain du Pays de L'Arbresle.

ESSAYEZ LE VÉLO ÉLECTRIQUE

Deux services permettent de tester l'usage du vélo électrique sur le Pays de L'Arbresle.

Le service Vel'Ouest permet de louer un vélo électrique pour une durée de 3 mois. L'utilisateur vient chercher le vélo réservé et le garde ensuite chez lui pendant un trimestre afin de tester les déplacements à vélo au quotidien.

Le service VEL'PAR est un service de vélos électriques en libre-service. Il existe 4 stations à ce jour :

- Courzieu Giraudière,
- Courzieu mairie,
- Dommartin Ferme du Prost,
- Lentilly Charpenay.

L'emprunt d'un vélo coûte 0,5 € la demi-heure et peut se faire sur une journée entière au maximum. Un système d'abonnement existe également pour les personnes qui utilisent le service régulièrement.

STATIONNEMENT VÉLO

Il existe différentes solutions de stationnement sécurisé pour les vélos, selon chaque besoin.

Les arceaux vélo sont utiles pour garer son vélo quelques minutes ou quelques heures. La CCPA en a fourni 310 aux communes du territoire en 2022 puis 200 en 2023. Ajoutés à ceux pré-existants dans certains villages, le territoire compte aujourd'hui plus de 600 places de stationnement vélo.



Les consignes vélo individuelles

ont été installées dans les gares. Le vélo y est sécurisé avec votre propre cadenas et peut rester stationné plusieurs heures sans inquiétude. Pour compléter la sécurisation de votre vélo, vous pouvez choisir un antivol adapté à votre usage et votre besoin en consultant le comparatif établi par la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (fub.fr).

Les consignes vélo collectives sont réservées aux personnes inscrites. En plus d'être gratuites, elles sont idéales pour stationner son vélo toute la journée ou toute la nuit. L'accès se fait sur inscription et nécessite une clef. Ce type de consigne est expérimenté sur le territoire à Sain-Bel, route du Fiatet, mais aussi à Bessenay sur le parking de la Brévenne et à la Giraudière à côté des commerces.

Sécuriser & Stationner
mon vélo

Gratuit &
Ouvert à tous



PRÊT DE VAE AUX ENTREPRISES DU TERRITOIRE

La CCPA propose le prêt gratuit de vélos électriques aux entreprises qui souhaitent faire tester le vélo à ses collaborateurs, le temps d'une semaine.

Plus de renseignements :
mobilites@paysdelarbresle.fr

L'AMÉNAGEMENT CYCLABLE

L'une des principales actions de la politique cyclable de la CCPA est la sécurisation des cheminements cyclables. Plusieurs travaux ont été réalisés dans ce sens, afin de permettre aux cyclistes de circuler sur une chaussée adaptée et séparée des véhicules à moteur.

En 2022, la liaison entre le centre de Lentilly et la gare de Lentilly-Charpenay a été réalisée en piste cyclable et bande cyclable.

En 2023, c'est la voie verte entre Lentilly et La Tour de Salvagny qui a été inaugurée. Elle préfigure la liaison jusqu'à Dommartin, mais également la connexion avec la future Voie Lyonnaise n°8. Côté L'Arbresle, l'avenue du 11 novembre a été complètement requalifiée pour accueillir une voie verte qui permet un accès apaisé au collège des 4 vents.

En 2024, la voie verte de la Brévenne continuera de L'Arbresle, pour rejoindre la passerelle du Gué Calois, à Sain-Bel. La liaison entre les deux communes pourra donc se faire de manière totalement sécurisée, en circulant au bord de la rivière. Le rond-point d'entrée de la zone des Martinets, à L'Arbresle, important point noir en matière de sécurité routière, sera entièrement sécurisé pour les cyclistes et les piétons. Ensuite, c'est à la Ponchonnière, au croisement des communes de Sain-Bel, L'Arbresle et Savigny, qu'une voie verte sera créée le long de la route du Bois du Maine. Elle permettra d'accéder en sérénité au centre aquatique, au lycée Germaine Tillion et sera connectée à la piste cyclable rue Baccot pour rejoindre le centre de L'Arbresle.

Témoignage

Alexandra, bénéficiaire de l'aide à l'achat VAE - DOMMARTIN



J'ai acheté un vélo électrique un peu sportif, sans être un VTT, en juillet 2023 pour essentiellement me rendre à mon travail à Marcy-l'Etoile (20 km aller-retour). Je l'utilise principalement aux beaux jours.

J'ai bénéficié de l'aide à l'achat d'un vélo électrique proposée par la CCPA. C'est très appréciable et cela m'a permis de financer l'équipement de mon vélo.

Sur mon lieu de travail, j'ai la chance d'avoir du stationnement pour mon vélo. Néanmoins, pour m'y rendre, je n'ai pas beaucoup d'axes vraiment sécurisés : c'est pour cela que, quand la visibilité est moindre en hiver, cela me fait un peu peur de prendre la route avec le flux des voitures le matin et/ou le soir.

Le problème des voies réservées aux vélos c'est que les voitures stationnent dessus : il faut faire attention mais j'ai mes petites parades : je prends les rues derrière !



A côté de ça, j'ai un véhicule électrique pour mes autres déplacements. Je réfléchis aussi à covoiturer pour aller travailler lorsque je n'utilise pas mon vélo.



Témoignage

Jean, bénéficiaire de l'aide à l'achat VAE SAVIGNY



J'ai bénéficié de l'aide à l'achat lors de l'acquisition de mon vélo cargo.

Il me permet de faire tous mes trajets quotidiens sur L'Arbresle, notamment pour faire du bénévolat ou mes courses. Je vais également voir mes ruches sur Savigny.

Grâce à mon cargo, je peux transporter tout mon matériel, mes courses et même mes petits enfants pour aller à L'Archipel !

Je pratique également le vélo de route pour une pratique plus sportive. Je suis heureux, je suis comme un roi sur mon vélo !

Je regrette seulement que les routes ne soient pas bien sécurisées de partout sur le territoire. Nous avons une longueur de retard par rapport aux pays voisins en terme de pistes cyclables.



AU CŒUR DE NOS COMMUNES

Bessenay

Le Printemps des Arts revient !

Artisans, auteurs et horticulteurs seront au rendez-vous, le samedi 25 mai, sur la place du marché, de 9h30 à 17h30, pour cette nouvelle formule.

Une occasion unique de découvrir en même temps de nouveaux livres, de l'artisanat sous toutes ses formes et de ramener chez vous des plants et fleurs pour vos jardins et massifs.

Le « Mâchon du Comité des Fêtes » est aussi prévu le matin pour bien démarrer cette journée printanière.

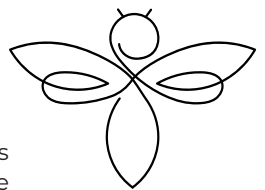


Courzieu

La commune distribue des pièges contre les frelons asiatiques

La lutte contre les frelons asiatiques se met en place sur la commune de Courzieu au travers de "l'opération Maya". Une distribution d'une centaine de pièges a été réalisée au mois de février, auprès des habitants, afin de capturer puis éliminer ces insectes. Les emplacements de chaque piège ont été enregistrés sur une carte de la commune.

Cette opération a lieu alors que de nouveaux nids viennent d'être récemment recensés. Un bilan de l'opération sera fait l'année prochaine afin de voir l'efficacité des pièges distribués.



Dommartin

Dommartin obtient la deuxième abeille du Label Apicité !

C'est un label national créé par l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) distinguant les collectivités qui aiment, protègent et défendent les abeilles et les pollinisateurs sauvages.

Les labels APicité® 2023 ont été remis lors de la cérémonie organisée le lundi 18 décembre dans l'hémicycle du Conseil Economique, Social et Environnemental. 129 collectivités ont été récompensées.

Yves BERTHAULT, Thierry BUISSON et Adeline BRUYAS se sont rendus sur place pour représenter la Mairie de Dommartin.



Fleurieux-sur-L'Arbresle

Une première abeille décernée à la commune !

L'année 2023 a été marquée par l'obtention de la première abeille du label APicité®. La commune est ainsi reconnue pour ses actions de protection et de défense des abeilles et des pollinisateurs sauvages, et les projets 2024 en faveur de la qualité de vie en général et de l'environnement en particulier sont nombreux : extension de la boulangerie et de l'école, installation de jardins familiaux et d'une micro-forêt en centre-bourg avec la plantation de plus de 40 arbres et 100 arbustes !



L'Arbresle

L'Arbresle a un CMJ !

Quinze élèves arbreslois ont officiellement été élus membres du Conseil Municipal des Jeunes le 15 février 2024. Scolarisés en classes de 6^{ème} et de 5^{ème} des collèges Champagnat et 4 Vents, ces jeunes sont élus par leurs camarades de classe pour un mandat de 2 ans jusqu'en 2026. L'objectif : impliquer d'avantage la jeunesse dans la vie locale de la commune à travers l'écoute et l'aide à la réalisation de projets pensés par et pour les jeunes eux-mêmes.



Lentilly

Participez à la marche du temps profond

Le dimanche 24 mars, l'association Ecotopia propose une marche du temps profond à Lentilly.

Au programme de ces 4,6 km et de ces 3 heures de marche : des étapes contées retraçant les 4,6 milliards d'années de l'histoire de la Terre, des expériences sensorielles et de nombreux moments d'échange et de partage entre tous les participants. Si ce programme vous donne des envies d'exploration, n'hésitez à pas à vous inscrire.



Sain-Bel

Rendez-vous au marché de la création

La mairie de Sain-Bel a organisé son traditionnel Marché de la Création le jeudi 8 mai 2023 qui a remporté un énorme succès avec 50 exposants en 2 catégories (Créateurs et Saveurs). Les plus beaux stands ont été récompensés.

Cette année, le marché de la création se tiendra le jeudi 9 mai.

Retrouvez toutes les infos de la mairie sur Panneau Pocket.



Inscrivez-vous en appelant le 04 74 01 70 49
> Places limitées à 30 participants, à partir de 12 ans



flashez pour + d'infos

Saint-Germain-Nuelles

Cabassy Nature : aménagement de la zone humide de la Vavre

Le projet Cabassy Nature arrive à son terme. Les enjeux de ce projet sont à la fois :

- **écologiques** par la restauration du caractère humide de la prairie et par la valorisation de la Motte Féodale,
- **hydrauliques** par l'aménagement du bassin de rétention,
- **sociaux** par la mise en évidence pour le grand public des intérêts écologiques et hydrauliques des milieux humides mais aussi par la connexion du site avec le bourg de Saint-Germain et le projet de réaménagement de la place de l'Alambic.

Un circuit pédagogique autour de la Motte Féodale comportera 3 panneaux d'informations réalisés en lien avec l'école communale. Il sera possible d'accéder au site à pied ou à vélo à l'été 2024.



Savigny

Une tyrolienne double installée au parc d'enfants

C'était un souhait du conseil municipal des enfants. Encadrés

par la commission Services à la personne et épaulés par la commission voirie qui a demandé les devis, les enfants ont voté la réalisation du projet à l'unanimité le 27 mai. L'équipe technique municipale a effectué le terrassement et réalisé le sol amortissant. La double-tyrolienne de 31 m de long a été installée par la société Proludic, fabricant français de jeux pour enfants, et inaugurée le 21 octobre.



Sourcieux-les-Mines

Une micro-crèche privée au village !

La micro-crèche « Source d'Eveil » ouvrira ses portes le 1^{er} septembre

2024. Elle accueillera 12 enfants de 2 mois et demi à 3 ans et demi dans un espace neuf, sécurisé, aéré, sous la bienveillance de professionnels de la petite enfance. Cette structure idéalement située à proximité de l'école de la source, la médiathèque et le parc, complète l'offre actuelle proposée dans les communes de la CCPA.

Les travaux avancent et l'aménagement intérieur a débuté en janvier 2024.



Plus de renseignements : <https://lesptitdoms.webnode.fr> ou par mail : sourcEDEVEIL69210@gmail.com



Focus sur



Les chantiers jeunes EN 2023

Depuis plusieurs années, la CCPA finance des chantiers jeunes pendant les vacances scolaires, au sein de nombreuses communes du territoire.

Trois périodes clés ont agrémenté le déroulé des chantiers jeunes :

> **Les vacances d'avril : 4 chantiers et 21 jeunes** sur les communes de : Bessenay, Bully, Chevinay, L'Arbresle, Lentilly, Sain-Bel, Sarcey, Savigny, Sourcieux-les-Mines, Courzieu, Eveux et Fleurieux-sur-L'Arbresle.

• Fresque, débroussaillage, entretien et restauration

> **Les vacances d'été : 12 chantiers et 76 jeunes** sur les communes de : Bessenay, Bully, Chevinay, L'Arbresle, Lentilly, Sain-Bel, Sarcey, Savigny, Sourcieux-les-Mines, Courzieu, Eveux et Fleurieux-sur-L'Arbresle.

• Fresques, peinture, restauration, fabrication...

> **Les vacances d'automne : 4 chantiers et 23 jeunes** sur les communes de : Lentilly, L'Arbresle et Savigny.

• Désherbage, fresque, peinture...

Une soirée de restitution des chantiers jeunes 2023 a été organisée en fin d'année pour remercier et mettre en valeur les jeunes volontaires ainsi que leurs encadrants.

Envie de participer à un chantier jeune ? N'hésitez pas à vous rapprocher de votre commune pour connaître les futurs chantiers.



EN CHIFFRES

115 jeunes,

46 filles et 69 garçons ont participé aux chantiers jeunes en 2023

20

chantiers ont été réalisés sur l'ensemble du territoire

12

communes étaient concernées



Se divertir

S'engager

LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER AU PAYS DE L'ARBRESLE

SEMAINES DE L'ENVIRONNEMENT

1^{er} mai au 9 juin



Organisées en lien avec les communes et les associations du territoire, les Semaines de l'Environnement 2024 se dérouleront du 1^{er} mai au 9 juin, avec une vingtaine d'activités proposées au Pays de L'Arbresle, toujours gratuites et accessibles à tous.

Des rendez-vous à ne pas manquer avec, en point d'orgue, la fête de l'environnement organisée cette année à Lentilly, le samedi 25 mai. Des stands réservés aux petits comme aux grands sont d'ores-et-déjà prévus, ainsi que des jeux et d'autres animations.

Programme à venir sur paysdelarbresle.fr

LES MURMURES DU TEMPS : FESTIVAL D'INAUGURATION

6 ET 7 JUILLET

Festival d'inauguration
Val des Chenevières

6-7 juillet 2024
L'Arbresle / Éveux

LES MURMURES DU TEMPS

Art contemporain
Nathaniel Abelle
Thierry Boudonier
Julie Ecoffier (Duo Evernia)
Amélie Goussier
Caroline Le Méhauté
Rafael Mercet
Laurent Perrot
Stéphane Skandani
Vahagn Soghomonian

Musique
Amados & Mariam
Flavia Coelho
Kamab

3 circuits à parcourir
L'Arbresle et Éveux
Saint-Germain-Nuelles
Saint-Bel et Savigny

9 œuvres d'art en plein air

Visites guidées
Animations artistiques, pédagogiques & scientifiques
Ateliers créatifs
Guinguette

Retrouvez le programme complet sur : lesmurmuresdutemps.fr

Gratuit
Tout public

Durant ces deux jours d'inauguration, vous aurez l'occasion de découvrir les différentes œuvres d'art installées le long des trois circuits. Des visites guidées enrichiront l'expérience, offrant un moment de dialogue avec les artistes. Des animations variées rythmeront également ces deux jours : ateliers artistiques, activités pédagogiques et découvertes scientifiques pour éveiller la curiosité et faire découvrir le Pays de L'Arbresle et son patrimoine varié.

La soirée du 6 juillet promet d'être festive avec plusieurs concerts au Val des Chenevières invitant le public à un moment de partage, gratuit et accessible à tous.

Rendez-vous sur le site internet pour en savoir plus.



S'engager

PRÉSERVATION DE L'EAU : LE CHANTIER DU BASSIN D'ORAGE EMILE ZOLA

Afin de poursuivre la mise en conformité de ses réseaux et de ses installations, le service d'assainissement collectif de la CCPA a initié, en 2012, la création d'un bassin d'orage enterré au niveau du parking Emile Zola et de l'ancienne usine Fleurmat à L'Arbresle.

2 enjeux pour ce chantier :

- Limiter les rejets d'eaux usées non traitées dans le milieu naturel (la Brévenne) lors des épisodes pluvieux
- Conserver le nombre de places de stationnement sur le parking Emile Zola

Cet ouvrage retient les eaux pluviales mélangées aux eaux usées lors d'épisodes pluvieux et limite les rejets des polluants dans le milieu naturel (la Brévenne) lorsque les canalisations d'assainissement sont surchargées.



Site avant travaux



Photo d'illustration d'un bassin d'orage enterré

Bassin d'une capacité de 800 m³

MONTANT DE L'OPÉRATION
2,2 MILLIONS €

Le bassin d'orage sera installé au cours de l'année 2024, les travaux de terrassements ayant débuté en 2023. Les problématiques autour de la conservation du patrimoine industriel, de l'emplacement du projet et de l'accessibilité pour les engins de chantier expliquent ce délai important constaté entre les phases d'études du projet et le début des travaux.

Financement du projet :

- CCPA : 72,5 %
- Préfecture du Rhône/DSIL plan de relance : 15 %
- AERMC (Agence de l'eau) : 12,5 %

Le bassin d'orage permettra une amélioration du système de traitement des eaux usées des communes raccordées à la station de L'Arbresle et, à terme, une amélioration de la qualité de la ressource en eau sur le territoire.

Actuellement, par temps de pluie, le trop plein se déverse directement dans la Brévenne.

Avec ce bassin d'orage, le fonctionnement sera le suivant :

Etape 1

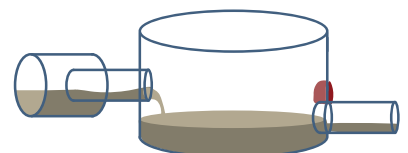
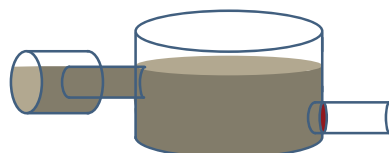
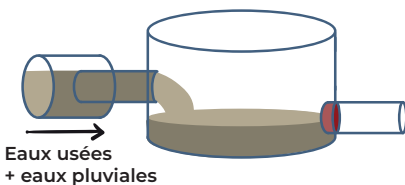
Pendant la pluie : surverse et remplissage du bassin

Etape 2

Stockage du volume d'eaux usées et d'eaux pluviales raccordées au bassin

Etape 3

Après la pluie : évacuation des eaux vers la station d'épuration





S'engager

Préserver

LES CARRIÈRES DE GLAY: L'EFFET PIERRES DORÉES

Site géologique unique au Pays de L'Arbresle, les Carrières de Glay, également connues sous le nom des carrières d'Oncin, à Saint-Germain-Nuelles, s'étendent sur 8 hectares.

Un site historique RETOUR AU XV^{ème} SIÈCLE

Seule carrière de pierre jaune située à l'ouest de l'Azergues, les Carrières de Glay ont été exploitées dès le XV^{ème} siècle et n'ont cessé définitivement qu'en 1947.

Les Carrières sont constituées de calcaires bioclastiques jaunes c'est-à-dire de sédiments contenant des résidus, voire quelques organismes fossiles (ici des crinoïdes). En effet, ces roches sédimentaires se sont déposées dans une région où autrefois il y avait une mer avec de nombreux animaux marins. **Elles sont colorées par des oxydes de fer, ce qui leur donne cette couleur particulière d'où le nom de pierre dorée.**

Malgré des difficultés pour déterminer le début de l'exploitation des carrières, c'est à partir du XV^{ème} siècle qu'on en retrouve la trace, avec la construction du château de Bully entre 1480 et 1490, ou encore l'église Saint-Jean-Baptiste de L'Arbresle fin du XV^{ème} siècle.



2024 : RENDEZ-VOUS À LA FÊTE DE LA PIERRE

Programmée tous les deux ans, la 9^{ème} édition de la Fête de la pierre aura lieu cette année le samedi 25 mai, de 14h à 19h et le dimanche 26 mai, de 10h à 18h. En plus des démonstrations et rencontres avec une trentaine d'exposants, de nombreuses animations pour petits et grands seront proposées : travail de l'argile, initiation à l'orpaillage, jeux de piste, construction d'une arche en bois... Sans oublier, sur place, une restauration, food-truck, crêperie, buvette, ...

Entrée à 5 € (ticket de tombola compris) - Gratuit jusqu'à 18 ans



Un site unique QUE VOUS POUVEZ VISITER

Une visite des Carrières de Glay permet de découvrir l'histoire du site, mais aussi les métiers qui y sont rattachés ainsi que les méthodes et outils utilisés par les carriers. C'est également l'occasion de découvrir la faune et la flore de ce site classé "Espace Naturel Sensible". **Les visites sont assurées par l'Office de Tourisme ou l'association Les Carrières de Glay.**

Le parcours est jalonné de panneaux pédagogiques : géologie, techniques d'extraction, travail des tailleurs de pierre. L'esplanade à l'entrée du site offre un panorama unique sur la vallée d'Azergues et les Monts de Tarare.



Des visites libres sont possibles toute l'année, tous les jours, en plein air, et dans le respect du site. Des sculpteurs et forgerons amateurs bénévoles de l'association "Les Carrières de Glay" réalisent leurs œuvres et répondent aux questions du public, les lundis, mercredis et jeudis après-midis de 14h à 17h30 et le samedi matin de 9h30 à 12h30. Des visites guidées sont également proposées, pour les individus ou les groupes, tout au long de l'année.



Un site classé QU'IL FAUT PRÉSERVER



Le site des Carrières de Glay est un géosite du Beaujolais (Géoparc mondial UNESCO). Ce label offre une reconnaissance internationale du patrimoine géologique du Beaujolais. Initié en 2013, par le Syndicat Mixte du Beaujolais, et obtenu en 2018, **le label a permis de reconnaître la diversité géologique et paysagère du Beaujolais mais aussi d'impliquer les acteurs locaux engagés dans ce développement territorial durable.**

A ce jour, il existe 195 Géoparc mondiaux Unesco, répartis dans 48 pays à travers le monde. On en compte 98 en Europe dont seulement 7 en France. Pour le Beaujolais, une trentaine de géosites, dont les Carrières de Glay et le Vieil Arbresle, sont à découvrir ainsi qu'une exposition itinérante durant toute l'année 2024 : « 500 millions d'années et un jour »

Les Carrières de Glay, mais aussi le Bois des Oncins, sont également classées **Espace Naturel Sensible** en raison de la variété de la faune et de la flore, et de la présence d'espèces rares (telles que les chauves-souris). Recensé en 1993 à l'inventaire des espaces naturels sensibles du Rhône, le site des Carrières de Glay bénéficie aujourd'hui d'un plan de gestion et de mise en valeur. Etabli à l'initiative du Département du Rhône, il est conduit en collaboration avec la commune de Saint-Germain-Nuelles et la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle. La démarche de préservation du patrimoine naturel et de mise en valeur des carrières de Glay est aussi menée par des associations gestionnaires d'espaces naturels et des scientifiques : le Conservatoire Régional des Espaces Naturels, France Nature Environnement (FNE) pour la flore ou encore la Ligue de Protection des Oiseaux pour la faune.



Dans le Rhône, 45 sites ont été inventoriés pour assurer la préservation de ces milieux rares ou représentatifs des milieux naturels rhodaniens. Nous invitons tous les visiteurs à veiller à préserver, par des attitudes respectueuses de l'environnement, les sites concernés.

Travailler

DÉCOUVREZ, RENCONTREZ, CONSOMMEZ ... LOCAL !



Nous sommes partis à la rencontre de l'atelier de création Lilobois, ébénistes du territoire.

En 2014, Alissa et Loïc Petitjean, ébénistes, s'installent à Fleurieux-sur-L'Arbresle dans un ancien relais de poste. Ils le rénovent en gardant dans un coin de leur tête l'idée, d'un jour, peut-être, pouvoir allier vie de famille et vie professionnelle. Passionnés par leur métier, ils explorent au gré de leurs voyages de nouvelles approches et techniques de travail du bois.

En janvier 2019, ils décident de sauter le pas en se lançant dans l'aventure de Lilobois. Avec cet atelier de création, ils portent dès le début une démarche éco-responsable : du bois local, la revalorisation de chutes de bois auparavant jetées, des partenaires locaux au maximum. Ils utilisent la technique du bois collé pour réaliser une gamme d'objets et de mobiliers singulière. En jouant sur la sensorialité de la matière, sa texture ou encore sa couleur, les réalisations ne se reproduisent jamais à l'identique. Ainsi, chaque pièce d'une série aura son

propre dessin et sa propre identité. Au travers de ce projet, c'est aussi tout leur savoir-faire et leurs talents d'artistes qu'ils peuvent exprimer. Ainsi, Alissa restaure du mobilier, des fauteuils, développe une gamme de bijoux bois et ses présentoirs ainsi qu'une ligne de lampes. De son côté, Loïc propose du mobilier sur mesure, de l'agencement, des objets destinés aux professionnels de bouche et de la restauration.

Les premières années, ils développent une gamme de produits pour les particuliers grâce à leur présence dans des salons et showrooms. En 2021, ils sont contactés pour créer des coffrets en bois à l'occasion de la finale du Bocuse d'Or, concours international de gastronomie extrêmement prestigieux.

Une magnifique opportunité qui permet à Loïc d'ouvrir la voie vers de nouvelles collaborations. Aujourd'hui, il travaille principalement avec l'hôtellerie-restauration.

C'est un travail de patience, de persévérance et de précision. D'expérience aussi. Et c'est cela qui motive Loïc : il approfondit toujours plus sa connaissance de la matière bois, il affine ses techniques, prend le temps d'observer et de se tromper. Petit à petit, il dessine un univers singulier et harmonieux pour Lilobois, qui lui ressemble. Dans son atelier, on trouvera un prototype de repose-bouchon, une série de support à amuse-bouches, des plateaux de service, un vase, ou encore une pince pour aliments.

Le projet insolite en cours ? Utiliser, pour la réalisation d'une série de repose-bouchons, de vieux tonneaux usagés pour garder l'odeur et la couleur du vin...

Ils souhaitent dans les années à venir pouvoir gagner en visibilité et en reconnaissance et pouvoir, un jour, c'est sûr, dire qu'ils ont réalisé leur rêve !

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LILOBOIS

RENDEZ-VOUS SUR MONPAYSDELARBRESLE.FR



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS RÉPOND...



Economiser

Suite à la mise en place de la loi AGECE depuis le 1^{er} janvier 2024, quelles sont les options de tri de biodéchets proposées par la CCPA ?

Cette loi oblige les collectivités à proposer des solutions de tri des biodéchets à ses usagers.

Les biodéchets représentent jusqu'à 30% de notre poubelle noire. Si on les trie, cela veut dire moins de poubelle noire donc moins de collecte et moins d'incinération !

Voici donc les solutions actuelles pour les valoriser :

- > Si vous avez un bout de terrain : vous pouvez acheter un composteur bois au tarif préférentiel de 25€ en complétant le formulaire disponible sur notre site internet. Vous bénéficierez également d'un atelier pratique d'initiation au compostage.
- > Si vous n'avez pas de terrain : vous pouvez déposer vos biodéchets sur un site de compostage collectif.

Pour savoir si des sites existent déjà près de chez vous, vous pouvez consulter la carte des lieux de compostage collectif existants sur notre site internet.

<https://www.paysdelarbresle.fr/agir-pour-l'environnement/territoire-zero-dechet-zero-gaspillage/composteur-a-25e/>

S'il n'y a pas de site près de chez vous et que vous souhaitez porter un projet de création, vous pouvez vous rapprocher du service déchets : dechets@paysdelarbresle.fr

Dans un second temps, nous pourrions proposer une collecte de biodéchets. Cette solution sera dédiée aux lieux de vie très denses où l'implantation d'un site de compostage est trop difficile.

Se nourrir

La CCPA est-elle concernée par les manifestations des agriculteurs de ces dernières semaines ?

Les agriculteurs ont récemment manifesté sur le territoire, et plus généralement partout en France, pour exprimer leur ras-le-bol. Leurs revendications visent une meilleure reconnaissance de leur engagement et de leur travail au quotidien pour produire notre alimentation. Ils déplorent le fait d'être freinés par de trop nombreuses difficultés (démarches administratives, gestion de la ressource en eau, protection des cultures, concurrence déloyale sur les marchés...).

Sur notre territoire périurbain, des problématiques sont souvent remontées par les producteurs, en général, et les éleveurs, en particulier à propos de l'acceptation par la population de leurs pratiques (bétail à proximité des zones habitées, nuisances liées aux épandages de fumiers, lisiers, produits phytosanitaires...). Ces derniers souhaiteraient davantage faire comprendre leur métier et ainsi pouvoir l'exercer plus sereinement.

L'élevage, production traditionnelle de notre secteur, a tendance à se marginaliser alors qu'il demeure nécessaire sur le plan alimentaire (produits laitiers ou produits carnés) ainsi que sur l'entretien et l'occupation des espaces ruraux qui définissent les paysages de notre territoire.

De ce fait, **la CCPA souhaite soutenir une dynamique au niveau agricole en accompagnant les filières et les projets collectifs**. Pour 2024, il est prévu, entre autre, de dégager des moyens pour de l'animation autour d'initiatives d'éleveurs afin d'échanger sur des pratiques résilientes, notamment à une adaptation au changement climatique.

POUR NOUS ADRESSER

TOUTES VOS QUESTIONS :

MAG@PAYSDELARBRESLE.FR

Festival d'inauguration
Val des Chenevières

6–7 juillet 2024
L'Arbresle / Éveux

LES MURMURES DU TEMPS



**9 œuvres
d'art en
plein air**

Art contemporain

Nathanael Abeille
Thierry Boutonnier
Julie Escoffier (Duo Evernia)
Amandine Guruceaga
Caroline Le Méhauté
Didier Marcel
Laurent Pernot
Stefan Shankland
Vahan Soghomonian

Musique

Amadou & Mariam
Flavia Coelho
Kanabæ

3 circuits à parcourir

L'Arbresle et Éveux
Saint-Germain-Nuelles
Sain-Bel et Savigny

Visites guidées
Animations artistiques,
pédagogiques
& scientifiques
Ateliers créatifs
Guinguette

Retrouvez le programme complet sur :
lesmurmuresdutemps.fr  

Gratuit
Tout public